

Image not found or type unknown



Litige contre mon auto ecole

Par **stephanie67170**, le **22/04/2010** à **15:09**

Bonjour, rnrnrnje vous explique mon petit probleme je me suis inscrite a une auto ecole en 2007 et j'ai payer 180€ et je ne pouvais finalement pas y aller souvent , et comme j'ai demenager par la suite donc j'ai demander a ma belle soeur de retirer mon dossier a ma place et la surprise et que l'auto ecole na jamais envoyer mon dossier a la prefecture .Et l'auto ecole dise que je peus me représenter a une autre auto ecole et que sa possera pas probleme , mais dans l'histoire j'ai payer 180€ pour mon inscription et je n'est jamais etait inscrite pour eux .Ma question et est-ce que je peux reclamer mes 180€ ou ses perdu , car l'auto ecole ne veus rien savoir .Aidez S.V.PrnrnCordialement stephanie